

Réf: Dossier N° : 53200

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « HYDE PARK » en abrégé «HPK »

**Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C rue Paul Langevin Lot
152 près glacier Amore, 10 BP 3087 ABIDJAN 10**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juil 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Aout 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « HYDE PARK » en abrégé «HPK ».

Objet: Exploitation d'espace de loisirs. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - MARCORY ZONE 4C rue Paul Langevin Lot 152 près glacier Amore, 10 BP 3087 ABIDJAN 10

GERANT: Monsieur BELINGA-MEKONGO BRUNO WILFREAD.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-20811 du 16/08/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°19769 du 16/08/2018

Pour Avis

Le CEPICI

